

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 04 septembre 2025 à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de CUSY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia MERMOZ, Maire.

Présents : MM. AFFOLE Stéphane. BOGEY Serge. BOISSON Guillaume. BROUSSE Michèle. BRUNIER Emmanuel. CARRIER Pierre. GRILLET Pascale. KELLER André. MUNOZ Véronique

Pouvoir : ALLAIRE Sébastien a donné pouvoir à CARRIER Pierre, KERCRET-FERNANDES Patricia a donné pouvoir à MERMOZ Patricia, METRAL Sylvie a donné pouvoir à BROUSSE Michèle

Excusé : GEORGE Fabien

Absente : VAGNARD Aurélie

Secrétaire de séance : KELLER André

Quorum : 8

Les membres du Conseil Municipal acceptent l'ajout à l'ordre du jour de la délibération 2.6 Devis de travaux sur le réseau de chaleur urbain

ORDRE DU JOUR :

1 - Approbation du procès-verbal du 10/07/2025

2 – Délibérations

2.1 Convention avec le CDG 74, d'une durée de trois ans, de mise à disposition d'agents pour effectuer le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels momentanément absents, dans le cadre de vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, d'accroissement temporaire d'activité et d'accroissement saisonnier d'activité

2.2 Décision modificative n°2 du budget principal

2.3 Décision modificative n°1 du budget Chaufferie Bois

2.4 Convention de raccordement du réseau de chaleur avec Care Promotion

2.5 Etat d'assiette de coupes de bois 2026

2.6 Devis de travaux sur le réseau de chaleur urbain

3 - Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal du 10/07/2025

Approuvé à l'unanimité

2 – Délibérations

2.1 Convention avec le CDG 74, d'une durée de trois ans, de mise à disposition d'agents pour effectuer le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels momentanément absents, dans le cadre de vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, d'accroissement temporaire d'activité et d'accroissement saisonnier d'activité

Le conseil municipal décide de retirer ce point de l'ordre du jour en raison du manquement d'un document indispensable à la délibération. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

2.2 Décision modificative n°2 du budget principal

Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de réaliser le mouvement de crédits suivant dans le budget Principal 2025 :

<u>Section Investissement Dépenses chapitre 45</u>	
C/458101 – Opérations sous mandat Dépenses	+ 12 577.04 €
<u>Section Investissement Recettes chapitre 13</u>	
C/1328 - Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres	+ 12 577.04 €
<u>Section Investissement Dépenses chapitre 21</u>	
C/2151- Réseaux de voirie	- 30 000.00 €
<u>Section Investissement Recettes chapitre 13</u>	
C/138 - Autres subventions d'investissement non transférables	- 30 000.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces virements.

2.3 Décision modificative n°1 du budget Chaufferie Bois

Le conseil municipal accepte le mouvement de crédits suivant dans le budget chaufferie bois 2025 :

<u>Section Investissement Dépenses chapitre 21</u>	
C/2151- Installations complexes spécialisées	+ 74 043.00 €
<u>Section Investissement Recettes chapitre 13</u>	
C/13188 - Autres subventions d'équipement	+ 74 043.00 €

2.4 Convention de raccordement du réseau de chaleur avec Care Promotion

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de raccordement du projet immobilier « Les 3 Pins » au réseau communal de chaleur bois énergie.

Le coût du raccordement, fixé à 74 043 € TTC, sera inscrit au budget de la chaufferie bois. Madame le Maire est autorisée à signer la convention et les documents afférents.

2.5 Etat d'assiette de coupes de bois 2026

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'état d'assiette des coupes de bois 2025 présenté par l'ONF, demandent à l'Office de procéder à leur désignation, précisent leur destination et mode de commercialisation, et donnent pouvoir à Madame le Maire pour réaliser toutes les démarches liées aux ventes.

2.6 Devis de travaux sur le réseau de chaleur urbain

Madame le Maire informe le Conseil de la nécessité d'installer des vannes de sectorisation sur le réseau de chaleur urbain, afin de permettre l'isolation de sections pour des opérations de maintenance ou de réparation, et ainsi garantir la continuité du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'offre de la société SADE (Grenoble) pour un montant de 25 100,00 € HT, et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

3. Questions diverses

- CCAS : spectacle offert le 29/09 par le SIPA dans le cadre de la semaine bleue.
- Le projet Plan Communal de Sauvegarde sera présenté au conseil en réunion de travail avant son approbation à un futur conseil municipal
- Forum des associations et tournoi multi-sports le 06/09/2025
- Opération « Bouge ton Cusy » le 07/09/2025 au terrain de sports de Cusy
- Commission Environnement : opération solidage marais des Mièges le 27/09/2025
- Repair'Café et aggro-bus du Grand Annecy présents le 04/10/2025

La séance est levée à 21 heures 10.

Le Secrétaire,
André KELLER



Le Maire,
Patricia MERMOZ

